



Programme Activité Physique et Santé

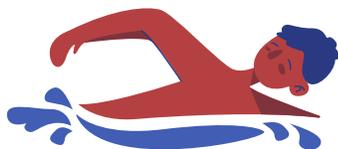
ÉCOLE SECONDAIRE MAURICE-LAPOINTE



APS - VOLET SPORTS INDIVIDUELS

EXIGENCES D'ADMISSION

- L'élève est actuellement inscrit au sein d'un club et possède un potentiel athlétique prometteur pour le prochain niveau, quoi qu'il soit régional, provincial ou national.
- L'élève devra faire remplir une recommandation provenant d'un enseignant et/ou d'un entraîneur de son club.
- L'élève devra participer à une entrevue avec le coordonnateur afin que celui-ci se familiariser mieux avec l'élève et son bagage sportif.
- L'élève devra présenter un horaire d'entraînement d'au moins 10 heures par semaine.
- L'élève admis devra participer au programme d'entraînement physique prescrit aux mêmes frais que le programme de volleyball.



ADMISSIONS

- Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer par courriel avec le coordonnateur.
- Pour l'admission de votre enfant, veuillez communiquer par téléphone avec l'administration de l'école.

COORDONNÉES

PATRICK FORTIN

- Coordonnateur du programme
- Responsable du programme de volleyball
- Entraîneur de développement certifié
- patrick.fortin@cepeo.on.ca

613-591-5384

COURRIEL: MAURICE-LAPOINTE@CEPEO.ON.CA
SITE WEB: MAURICE-LAPOINTE.CEPEO.ON.CA

